

NUMEROS UTILES

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	02.98.16.14.00
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00. Dimanche de 10h30 à 12h00	02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi	02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24
Pharmacie du Porzay	1, allée du stade	02.98.92.50.34
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7	David Daden	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances - Services funéraires	Alain Jolec	02.98.81.27.28
Bac de collecte de vêtements	Services techniques – zone artisanale de Carn Ar Hoat	
Déchèterie	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Fermé le mardi	02.98.92.57.58
Déchets de jardin	Cité Les Korrigans	
Marché saisonnier	Place de l'église de 8h30 à 13h	Tous les dimanches jusqu'au 27 octobre
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE		
Médecins	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	02.29.20.21.00
Infirmières	Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier 02.98.92.52.06 02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim	02.98.92.53.13 02.56.06.29.29
Diététicienne - Nutritionniste	Séverine Doué	02.98.27.88.57
Ostéopathe	Florian Fauchart	06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue	David Cavarec	02.98.92.59.19
Psychologue	Mercredi et jeudi après-midi	Vonnick Péton 06.88.73.81.34
Urologue	Mardi matin	Olivier Develay 02.98.53.95.74
Sage-femme	Vendredi matin	Gaëlle Rouxel 02.29.20.21.00

INFORMATIONS COMMUNALES

CÉRÉMONIE DU 80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA RAFLE DU 30 JUIN 1944

La municipalité invite la population à la cérémonie du 80^{ème} anniversaire de la rafle du 30 juin 1944, qui se déroulera le samedi 29 juin à 9h30 (près du monument aux Morts).

Cet hommage se poursuivra par la présentation d'une exposition sur la déportation et le camp de Neuengamme, réalisée par Guy Ollivier, fils de Louis Ollivier déporté arrêté à Plonévez-Porzay le 30 juin 1944.

« Plonévez-Porzay, 30 juin 1944, il y a 80 ans, les Allemands, en représailles d'un sabotage de lignes de communication sur la commune effectuaient une rafle à Plonévez-Porzay : 10 jeunes hommes furent arrêtés dans le bourg et durent rejoindre les 43 raflés à Crozon le même jour pour être déportés à Neuengamme, camp de concentration nazi ».

L'exposition se tiendra du mercredi 19 juin au dimanche 10 juillet 2024, salle des associations, aux heures d'ouverture de la bibliothèque et en présence de Guy Ollivier.

Une projection-débat sera proposée le jeudi 4 juillet à 19h, salle municipale : « Ma mémoire d'Adrien », d'Isabelle Saunois, qui évoque le parcours de son grand-père déporté en Allemagne.

CHANTIERS « ARGENT DE POCHE »

La commune met en place les chantiers « argent de poche ». Ces derniers offrent la possibilité pour des jeunes âgés de 16 ou 17 ans de réaliser des travaux au sein du service technique municipal (entretien des plages, des espaces verts, des bâtiments...). La durée de l'accueil est prévue pour une semaine à raison de 15h. Une gratification de 75€ sera versée. La période d'accueil est la suivante : semaine 29 (du 15 au 19 juillet), semaine 30 (du 22 au 26 juillet) et semaine 31 (du 29 juillet au 2 août). Le dossier de candidature est à retirer en mairie.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanche 30 juin, les électeurs et électrices de la commune de Plonévez-Porzay sont convoqués en vue de procéder à l'élection des députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale. Les deux bureaux de vote seront ouverts à la salle municipale, place du 19 mars 1962, de 8h00 à 18h00.

Cartes électorales : la carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale. La Communauté de Communes s'engage pour lutter contre cette prolifération. Elle conventionne notamment avec la société SAB (Service Antiparasitaire de Bretagne). Ainsi dès qu'il y a suspicion de présence d'un nid y compris sur un terrain privé, il convient de contacter la mairie qui déclenchera une intervention. Le coût sera pris en charge par la CCPCP (uniquement pour les frelons asiatiques).

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Afin de préparer la rentrée scolaire 2024-2025, la fiche d'inscription « cantine-garderie » a été transmise par mail. Ces informations nous sont indispensables même si vos enfants ne fréquentent qu'occasionnellement ces services. Si vous ne l'avez pas reçue (merci de vérifier vos spams), n'hésitez pas à prendre contact avec le service administratif de la mairie.

SERVICES DES PLAGES

La CCPCP met en place un service de lignes de plages du samedi 6 juillet au dimanche 1^{er} septembre, du lundi au samedi hors jours fériés. Départ du bourg de Plonévez pour Lestrevet et Pentrez à 13h50 et retour à 17h53. Les horaires complets sont disponibles en mairie.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de secours seront opérationnels du samedi 29 juin au dimanche 25 août. La surveillance des plages est encadrée par les sapeurs-pompiers de Douarnenez. Les postes sont ouverts tous les jours de 13h30 à 19h30 ⇒ Sainte Anne La Palud : 02.98.92.56.34 ⇒ Kervel : 02.98.92.53.26

TRANSPORTS SCOLAIRES COLLÈGES ET LYCÉES

Pour l'année 2024-2025, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) ouvrira fin mai. L'inscription se fait en ligne à l'adresse : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 17 juillet 2024. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 € sera appliquée. Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site [www. BreizhGo.bzh](http://www.BreizhGo.bzh) une foire aux questions. Les familles peuvent également contacter la centrale d'appel BreizhGo au 02 99 300 300.

VIE ASSOCIATIVE

MUSEE DU CHEMIN DE FER

Le musée est ouvert jusqu'au 31 août, tous les jours sur rendez-vous de 10h à 12h et de 14h à 19h. Cinq personnes maximum, au 02.98.92.56.55 ou 06.75.36.39.66. La voie ferrée - Le personnel de la voie et son outillage de 1870 à 1970 - L'historique des locomotives à vapeur - Des costumes de la SNCF mais surtout ceux des compagnies privées du XIX^{ème} siècle ; un bureau de gare avec délivrance d'un ticket ; une lampisterie avec plus de 100 lampes et lanternes de chemin de fer ; un réseau paysager à l'échelle HO...

INFORMATIONS COMMERCIALES

- L'angle gourmand, boulangerie-pâtisserie, sera fermé jusqu'au dimanche 30 juin.
- Aux délices du Porzay, la boulangerie-pâtisserie sera fermée les lundis et mardis en juillet et août.
- Maelenn Le Hen, esthéticienne et prothésiste ongulaire s'installe à Plonévez-Porzay. Pour tout rendez-vous : 07.63.31.81.14.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 29 juin : messe à 18h30 à Plonévez-Porzay, chapelle Sainte Anne.